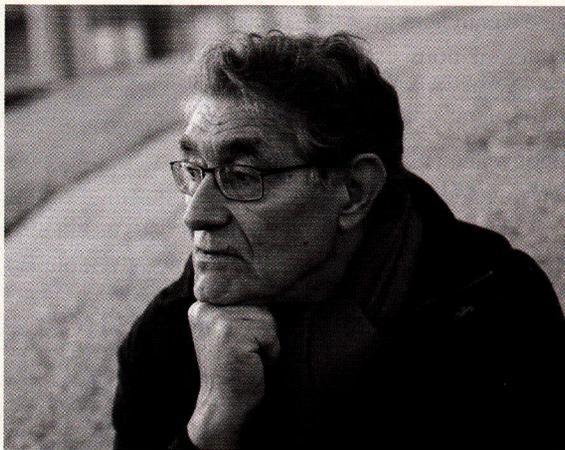


Les institutions entre manipulation et r



En janvier 2015, je m'interrogeais dans ces mêmes colonnes sur l'intérêt aussi soudain que prétentieux que manifestaient les responsables politiques pour les institutions. Mieux valait tard que jamais, mais quel était l'objectif réel de ces nouveaux convertis ?

Nous traversons une profonde crise de régime. La solution ne saurait se trouver dans des modifications marginales imaginées et contrôlées par ceux-là même qui sont comptables de la dérive de nos institutions.

Après le président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone, éphémère capitaine d'une hypothétique réforme institutionnelle, après Jean-Luc Mélenchon, auto-proclamé conscience du peuple, après la députée LR Nathalie Kosciusko-Morizet qui découvre miraculeusement les vertus d'une Constituante, il semble que le Président de la République lui-même entende s'ériger en grand réformateur d'un système qu'il utilise pourtant sans vergogne à son profit depuis plus de 4 ans.

De tels signes montrent à quel point la question des institutions et, au-delà, de la démocratie, s'impose enfin dans le débat public. Lorsque nous l'évoquions comme un problème majeur il y a dix ans, nous suscitons au

“Nous traversons une profonde crise de régime. La solution ne saurait se trouver dans des modifications marginales imaginées et contrôlées par ceux-là même qui sont comptables de la dérive de nos institutions”

mieux un intérêt poli, au pire un rejet méprisant. Félicitons-nous donc que le débat émerge enfin. Mais le risque est grand de le voir clos par ceux-là même qui ont tout intérêt à donner l'impression d'agir pour

mieux empêcher tout changement réel. Il importe donc de faire l'inventaire des causes du mal qui ronge notre démocratie et des propositions avancées par les uns et les autres.

Les remous créés par la loi El Khomri ont mis en lumière le fonctionnement même du système politique. Notre objet ici n'est pas de juger du fond de cette loi, mais d'analyser la légitimité du processus qui préside à son élaboration, puis à son vote. On a, grâce à cette loi, braqué les projecteurs sur l'œuf de Colomb, à savoir que le Président de la République peut imposer sa volonté, y compris lorsqu'elle revient à faire le contraire des engagements pris devant les électeurs durant sa campagne électorale. On a vu de façon éclatante que le fameux 49-3 n'était pas seulement destiné à engager la responsabilité du gouvernement ; il révélait que les députés n'étaient pas les élus du peuple, mais les commis de leur parti. On a constaté une fois de plus que les projets du gouvernement étaient plus la traduction des directives de Bruxelles que l'émanation d'une volonté nationale et populaire.

“La question des institutions et, au-delà, de la démocratie, s'impose enfin dans le débat public”

Jusqu'alors, les thuriféraires des institutions de la V^{ème} République les justifiaient par la stabilité politique qu'elles produisaient. C'était oublier un peu vite que cette apparente stabilité se faisait au détriment de la cohésion sociale et que les tensions politiques ainsi évitées se transféraient dans les tréfonds de la société. Le fossé entre les « élites » et la société est la conséquence de ces aveuglements volontaires. La chose est d'autant plus dramatique que l'extrême droite semble le gagnant réel d'une telle situation. Justifiant un système institutionnel quasi monarchique et se présentant, dans le même temps, comme porte-parole des victimes du système économique, l'extrême droite tente une synthèse improbable qui permettrait de mettre en place un système officiellement autoritaire sans coup d'Etat visible. C'est dans ce cadre que se situent les propositions de réformes faites par les bénéficiaires du jeu institutionnel. Tout n'est pas à rejeter par principe dans les réformes qui, paraît-il, pourraient émaner de l'Élysée. Certains peuvent être tentés par la disparition du Premier ministre au nom de l'incongruité d'un bicéphalisme de l'exécutif. Le contraire peut également être évoqué au nom du retour à un vrai parlementarisme,